



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
27	29	29

**Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 5 JUIN 2026 à 19h00**

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

**Secrétaire de séance** : Quentin TILLARD

**Conseillers municipaux présents** : Jean-Pierre SERRUS, Aurélie GROSSO, David MANDINE, Nathalie JEAN, Philippe VANHALST, Alix DIOP, Yaya BOUKHECHAM, Charlotte VADEBLE, Jean-François MASCARO, Pierre DENIZET, Alain VERON, Florence LECOCQ, Maria PENHARD, Hugo LEGENDRE, Lydie MILAD, Claire SCHAAF, Delphine TOMAS, Laure WALLET, Solange GHAOUI, Ludovic JEAN, Quentin TILLARD, Valérie BONNET, Florence LENOBLE, Waren BOUKHECHAM, Maria RAT, Jean-Philippe PROST, Bruno PERILLO.

**Conseillers municipaux ayant donné pouvoir** : Patrick URAS à Jean-Pierre SERRUS, Cyril MERLIN à Yaya BOUKHECHAM

**Conseillers Municipaux absents** :

**Délibération N° 26/71 – CREATION D'UN POSTE DE CHEF DE SERVICE PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE**

**Rapporteur** : Aurélie GROSSO

Dans le cadre du recrutement d'un nouveau chef de police municipale, il est proposé de créer un poste en adéquation avec son grade. Il est ainsi proposé de créer un poste de chef de service principal de 2<sup>e</sup> classe.

Le poste correspondant au grade de l'ancien chef de police sera supprimé ultérieurement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE DE CREER un poste de Chef de service principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet.

MODIFIE le tableau des effectifs en conséquence.

CHARGE le maire, ou son représentant, de pourvoir à ce recrutement, y compris, le cas échéant, par voie contractuelle.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



Le Secrétaire de séance :

Quentin TILLARD

Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le... 9/06/26  
Et de la publication sur le site internet le... 9/06/26  
ou notification le 9/06/26

REÇU EN PREFECTURE

le 09/06/2026

Application agréée E-legalite.com